



REP

PMCB

SIMC
Depuis 1945
Le bon point des matériaux

La **R**esponsabilité **E**largie des **P**roducteurs de **P**roduits et **M**atériaux de **C**onstruction du **B**âtiment pour contribuer à la prévention et à la gestion des déchets.

LA RÉGLEMENTATION :

LE FOURNISSEUR EST RESPONSABLE DU CYCLE DE VIE DU PRODUIT, DE LA PRODUCTION AU RECYCLAGE.



L'ÉCO-CONTRIBUTION FINANCE LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

La collecte des déchets s'organise au sein de nos agences !

Nous travaillons actuellement avec l'éco-organisme ecomaison pour mettre en place des **espaces de collecte des déchets** très prochainement.

Toutes les modalités de fonctionnement (**déclaration, détail des déchets collectés par site, horaires d'ouverture, prise de rendez-vous, ...**) sont à l'étude et feront l'objet de précisions ultérieures.



En savoir plus :
bulle-rse@simc.fr

NOS AGENCES HABILITÉES À COLLECTER VOS DÉCHETS !

Alpes de Haute-Provence 04

- SIMC Manosque

Bouches-du-Rhône 13

- SIMC Aubagne
- SIMC Meyreuil
- SIMC Puyricard
- SIMC Vitrolles

Var 83

- SIMC Sanary-Sur-Mer
- SIMC Solliès-Pont

Vaucluse 84

- SIMC Avignon
- SIMC Cadenet
- SIMC Pertuis
- SIMC Sarrians



RETROUVEZ TOUTES
LES COORDONNÉES DE NOS AGENCES
SUR **WWW.MATERIAUX-SIMC.FR**

Découvrez la grille des tarifs applicables pour l'**Éco-Contribution en 2023.**

(Source ecomaison)

Scannez le **QR Code**

